

A La Forestière, le 15/10/2022

A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur, Mr Patrick Roger,

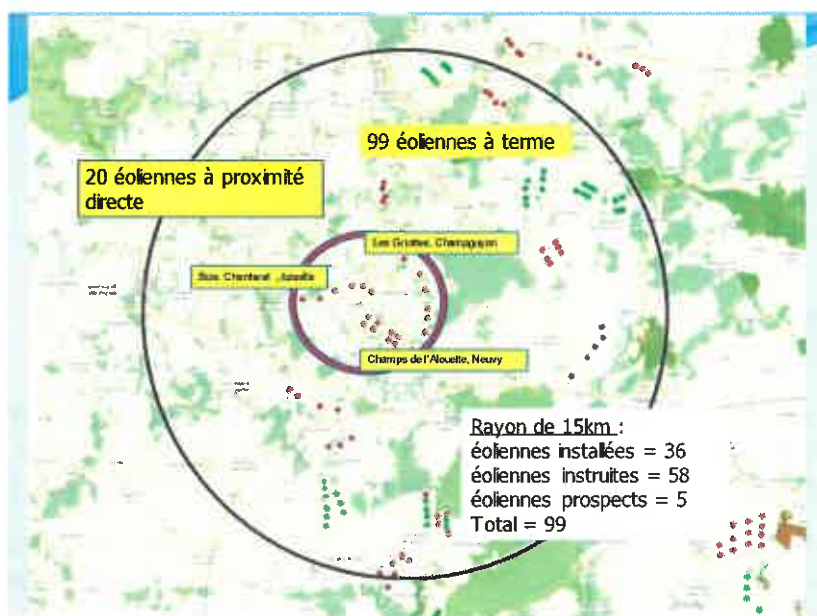
A l'occasion de l'enquête publique de Champguyon 51,

Monsieur Le Commissaire Enquêteur,

Je réside à La Forestière, petite commune du Sud-Ouest Marnais, elle aussi, déjà bien envahie par un parc éolien existant de 6 machines (et un projet d'extension de 5 autres).

Je tiens aujourd'hui à vous faire part de mon avis **très défavorable** concernant le projet éolien des Griottes à Champguyon 51, ainsi que des points négatifs que représentent les éoliennes dans notre pourtant belle région minée par ces énormes machines.

Que penser de cette politique d'envahissement de nos campagnes paisibles jusqu'à lors ? Nos campagnes sont désormais industrialisées au détriment de la vie de ses habitants, elles sont défigurées, elles perdent l'attrait du tourisme. Sans compter la perte de la valeur des habitations qui se trouvent à proximité immédiate de ces parcs éoliens et les nuisances de ces machines sur nos vies, sur l'avifaune qui nous entoure, vous ne pouvez pas ne pas prendre en considérations ces éléments majeurs.



Encerclement de la commune de Champguyon

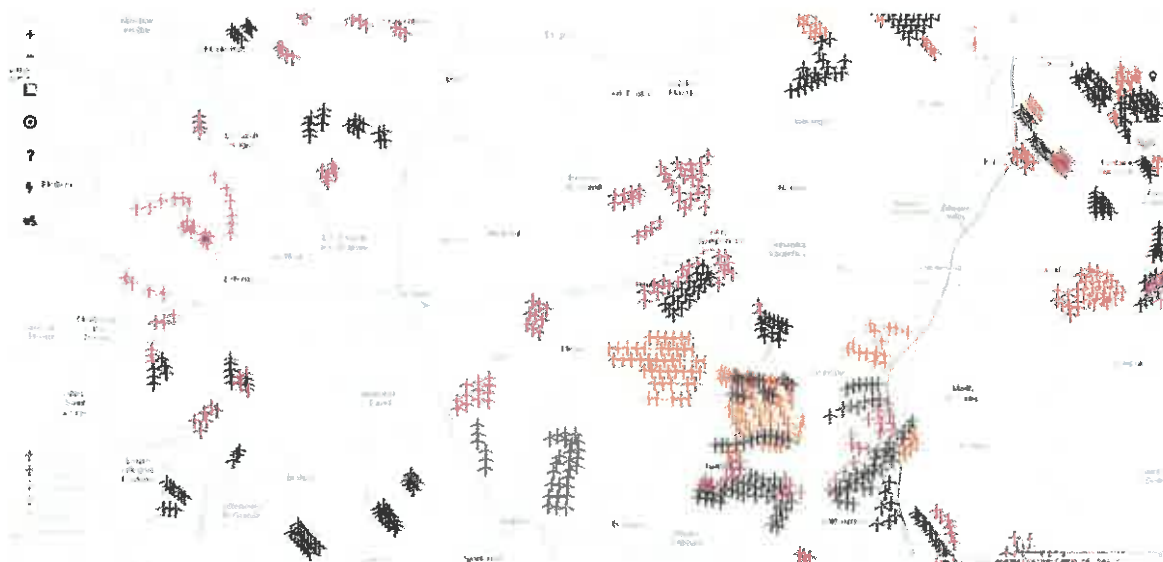
Champguyon est un village déjà encerclé par les parcs éoliens en place ou en projets comme vous pouvez le voir ci-dessus. Le projet éolien des Griottes représente un point négatif majeur si proche de la forêt du Gault, de sa faune, de son avifaune et des chiroptères massivement présent sur ce secteur. Ce lieu est également un couloir de migration pour de nombreuses espèces. Pensez-vous que soit pris sérieusement en considération l'impact de ce futur parc sur une faune/avifaune qui tend à se raréfier ? Produire de l'électricité « verte », c'est très bien mais au détriment d'espèces rares ou en cours de disparition, c'est absolument impensable.

Le projet des Griottes est prévu dans un secteur où les implantations éoliennes sont déjà très nombreuses. En effet, il s'inscrit dans une zone comportant déjà 36 éoliennes en fonctionnement, 58 en cours d'instruction et 5 en prospection dans les 15 km alentour, soit 99 éoliennes au total !

Champguyon sera loin d'être la petite commune tranquille que ses habitants avaient choisie pour y résider.

Et que dire d'une électricité « propre » alors que ces machines monstrueuses sont fabriquées à l'étranger, loin de leur lieu d'implantation. On peut légitimement se questionner sur leur véritable impact carbone entre leur construction, leur transport, leur montage, leur démontage en fin de vie et leur recyclage. Et quelles solutions « propres » concernant les pales qui ne sont pas recyclables et dont on ne sait quoi faire, à part les enterrer ? Quelle belle terre allons-nous laisser à nos enfants ?

### Encerclement de la ville de Sézanne et densité écrasante des éoliennes du secteur



Cette carte donne froid dans le dos quand on voit le nombre de projets et d'éoliennes en cours de construction.

La Marne est le deuxième département français, derrière la Somme, en nombre d'éoliennes construites, en développement ou en instruction. Pourquoi un tel acharnement pour notre région ? Pourquoi ne pas autoriser des parcs en Ile de France ou dans d'autres régions non encore envahies ?

Vous n'êtes pas non plus sans savoir qu'à quelques kilomètres de là se trouve le vignoble champenois qui a été classé au Patrimoine Mondial de l'Unesco. Pensez-vous honnêtement que ces machines contribuent à donner une belle image de notre vignoble et de ses valeurs ?

Je sais qu'il faut contribuer à trouver des alternatives à la production d'électricité en France et dans le Monde, je ne suis pas contre les éoliennes dans leur ensemble mais contre un envahissement massif de notre région et de son cadre de vie, contre leur proximité immédiate des villages et du vignoble champenois.

Cependant l'éolien, de par son intermittence, ne peut pas représenter une alternative massive à la production d'électricité. Cette année 2022 n'a pas été propice jusqu'alors à une production intéressante et je ne pense pas, vous serez certainement d'accord avec moi, que densifier encore plus les parcs aidera à fournir plus d'électricité en l'absence de vent ! Envisagez-vous, lors des moments où les éoliennes ne tourneront pas, avoir recours à la remise en service de centrales à charbon ? Quelles

sont les solutions envisagées ? L'éolien peut être une alternative intéressante bien sûr au nucléaire, un complément de production dans les moments où le vent souffle mais il me semble inconscient de pousser au développement éolien à « tout prix » sans prendre en considération que le vent ne souffle pas sans arrêt.

Voir rapport ci-après :

**Données et études statistiques**  
Pour le changement climatique, l'énergie, l'environnement, le logement, et les transports

Accueil → Tableau de bord : éolien - Premier trimestre 2022

### Tableau de bord : éolien - Premier trimestre 2022

ÉNERGIE Publié le 27/05/2022

Résumé

Données

Résultats des trimestres précédents

Aller plus loin

Voir aussi

Au 31 mars 2022, le parc éolien français atteint une puissance de 19,2 GW dont 0,2 GW a été raccordé au cours du premier trimestre 2022, soit 28 % de moins qu'au cours de la même période de l'année 2021. La puissance des projets en cours d'instruction s'élève à 14,1 GW. La production d'électricité éolienne s'est élevée à 11,7 TWh au cours du premier trimestre 2022, soit 9,5 % de la consommation électrique française. La production diminue légèrement par rapport au premier trimestre 2021 (-1%).

Avez-vous vérifié, avant tout avis de votre part, que la population locale avait bien été interrogée sur ce projet ? Y a-t-il eu une pétition ou une consultation publique des habitants concernant ce projet qui aura un impact indéniable sur leur vie ? Etes-vous certain que l'information leur a bien été donnée et expliquée ? Il semblerait que seul le conseil municipal ait rendu son avis, cela vous semble-t-il suffisant ?

J'espère que vous tiendrez compte de mes remarques avant de rendre votre avis en toute impartialité.

Cordialement,

V L

51120 La Forestière